

A :

**Directeur Général
Directeur Financier - Public**

Objet : Invitation au Petit Déjeuner-Débat E.MAC
«Loi de Finances 2015 & Actualité fiscale TCHAD»

Chère Madame, cher Monsieur,

Etes-vous au courant des changements apportées par la Loi des Finances 2015 au Code Général des Impôts du Tchad? Votre activité serait-elle peut-être touchée par des modifications au niveau des impôts, taxes ou de certaines procédures fiscales ?

Experts-Mac vous offre l'opportunité de **découvrir les nouveautés** et **d'échanger de l'impact des changements sur votre activité**. C'est aussi une occasion de réseautage, essentielle pour partager avec d'autres opérateurs économiques sur leurs réalités fiscales quotidiennes, et bien d'autres sujets.

- **Lieu : Hôtel La Résidence. Route Aéroport - N'Djamena**
- **Date : Jeudi le 5 Février 2015, à partir de 9 heures.**

La participation du Directeur Général des Impôts permettra d'avoir plus d'éclaircissements et orientations.

Chaque participant recevra à cette occasion, une trousse contenant :

- Les commentaires de la loi ;
- La copie de la loi ;
- Le calendrier des obligations fiscales 2015.

La copie intégrale de cette loi sera disponible en téléchargement libre et gratuit sur notre site internet : www.experts-mac.com

La Direction vous remercie pour votre aimable attention.

La Direction.

Formulaire d'inscription : voir plus bas.

Petit Déjeuner-Débat E-MaC LOI DE FINANCES 2015 ET ACTUALITE FISCALE

OBJECTIF DE FORMATION

Faire connaître aux participants les dispositions fiscales de la Loi des Finances 2015 pour une amélioration de la gestion fiscale de leur institution et une meilleure appréciation de leurs obligations fiscales de l'année en cours.

PERSONNES CONCERNEES

- Directeurs, cadres, chefs de département, comptables et agents, auditeurs et employés de direction juridiques et fiscales, audit et contrôle de gestion.
- Toutes personnes curieuses de connaître l'actualité fiscale du Tchad.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la formation, les participants devront être en mesure de :

- Connaître les modifications apportées au C.G.I par la **Loi de finances 2015** ;
- Connaître les motivations ayant conduit aux évolutions intervenues à travers la loi de finances ;
- Cerner l'incidence des changements apportés sur leur activité quotidienne ;
- Disposer de la loi de finances 2015 et d'un commentaire détaillé.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Présentation par vidéo projecteur, en alternance d'apport théorique ;
- Méthodologie brainstorming ;
- Echanges avec les autorités fiscales présentes ;
- Mise à disposition d'une documentation complète, offerte à chaque participant.

Date	Lieu	Heure	Prix H.TVA
Jeudi, 05 février 2015	Hôtel La Résidence	9h - 12h30	70 000 F.CFA Par participant

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Retourner a Experts-Mac dûment rempli et signé, au plus tard 2 jours avant la date de formation)

Petit Déjeuner-Débat E.MaC

Thème : «Loi des Finances 2015 & Actualité Fiscale Tchad»

Lieu : Hôtel La RESIDENCE - le 5 février 2015 à 9h

Je soussigné,.....
Titre :.....
De la société/Adresse/
Tél :.....Mail :.....

Souhaite inscrire les participants dont les noms suivent au séminaire de formation ci-dessus.

Coût par participant : 70.000 FCFA Hors TVA

Participants à inscrire (1)	Fonction	Montant à Payer
1. Mme, Mlle, M :		
2. Mme, Mlle, M :		
3. Mme, Mlle, M :		
4. Mme, Mlle, M :		
TOTAL DU H.T =		
TVA Déductible à 18% =		
TOTAL DU T.T.C =		

(1) Dans la limite des places disponibles à la date de souscription. Utiliser une feuille supplémentaire si nécessaire. NB : Nos séminaires sont payables d'avance.

Veillez trouver ci-joint : Chèque Espèces Virement,
A titre de frais d'inscription, à l'ordre de : **EXPERTS-MAC**

Fait à N'Djamena le.....

Cachet et Signature l'entreprise :

Accusé Experts-Mac